



A toutes les personnes invitées à notre
assemblée générale du 21 mars 2020
à Estavayer-le-Lac

Billens, le 12 mars 2020

Annulation de notre assemblée générale du 21 mars 2020 à Estavayer-le-Lac

Madame, Monsieur,

En raison de l'épidémie de coronavirus et des directives de l'OFSP, le comité de la Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises a décidé d'annuler l'assemblée des délégués prévue le samedi 21 mars 2020 à Estavayer-le-Lac.

Notre 110^{ème} assemblée annuelle devrait être reportée à une date ultérieure. Des informations à ce sujet vous seront communiquées en temps opportuns.

En ce qui concerne la Fête Cantonale qui aura lieu à Romont du 20 au 24 mai prochains, nous souhaitons vivement que, d'ici là, les restrictions auront été levées et que la vie aura repris son cours. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de pouvoir mettre en valeur le travail effectué par toutes les sociétés et que, ainsi, la musique puisse nous faire oublier ce début d'année.

Nous espérons que le renvoi de nos assises annuelles contribuera aux efforts consentis pour essayer d'endiguer la propagation de ce virus et, ainsi, peut-être, limiter dans le temps les restrictions.

Pour toute information au sujet du renvoi de notre assemblée annuelle, notre président, Xavier Koenig, reste à votre entière disposition.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et, en espérant pouvoir vous donner de meilleures nouvelles prochainement, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

SOCIETE CANTONALE DES MUSIQUES FRIBOURGEOISES

La Secrétaire :

Ghislaine Girard

Le Président :

Xavier Koenig